



Lettre d'Information

► Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers administrés,

Le «plat de résistance» de ce nouveau bulletin d'information, quelque peu «relooké» comme vous allez vous en rendre compte, est le budget primitif 2010 que nous vous présentons dans les pages suivantes. Ce budget, dont nous vous proposons une synthèse comprenant les éléments majeurs, a dû tenir compte de plusieurs paramètres :

- une baisse globale du niveau de nos recettes,
- notre volonté de ne pas augmenter la pression fiscale, comme nous nous y sommes engagés.

La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, mais également une gestion rigoureuse, nous permettent d'atteindre ces objectifs : un effort soutenu est poursuivi notamment en direction du CCAS et

du périscolaire, tandis qu'un programme d'investissement équilibré assure la rénovation et l'entretien de notre patrimoine. La commune conserve par ailleurs un niveau d'endettement raisonnable alors que les taux d'imposition n'ont pas été augmentés.

Et puis je terminerai en revenant sur l'honneur qui m'a été fait de rejoindre récemment l'exécutif de la Communauté d'Agglomération : le Président Pierre Moscovici m'a témoigné sa confiance en me confiant un poste de Vice-Présidente. Cela démontre que tout le travail que nous réalisons dans notre village depuis maintenant deux ans est reconnu. Je suis donc fière de faire désormais partie de l'équipe souhaitant réaliser ce formidable projet d'agglomération, au-delà des clivages politiques, dans l'intérêt du Pays de Montbéliard et ses habitants.

Je suis consciente de la tâche ardue qui sera la mienne, sachez toutefois que ces nouvelles fonctions n'auront pas d'incidence sur mon engagement au service



des habitants d'Arbouans. Grâce notamment à quelques ajustements dans ma vie professionnelle et à une réorganisation de mes diverses délégations, je disposerai du temps nécessaire pour contribuer à la réussite de deux objectifs majeurs, participer de façon active au renouveau du Pays de Montbéliard mais, également, tout mettre en œuvre pour que notre commune rayonne et retrouve sa place au cœur de l'agglomération.

Le Maire,
Nathalie Johnson.

Halte aux déjections canines !

Avec une politique environnementale adéquate et un comportement civique de chacun, les déjections de nos chiens pourraient ne plus polluer nos trottoirs et nos espaces verts. La Municipalité n'est pas l'ennemie du chien, celui-ci a d'ailleurs sa place dans le village, mais son propriétaire a aussi quelques devoirs à respecter pour le bien de tous : à commencer par celui du ramassage.

Afin de sensibiliser les propriétaires, le village des Ours bouscule et change les comportements en adoptant un système de distributeurs de sacs en plastique de ramassage et des poubelles spécialement conçues pour recevoir les sacs pleins. Ainsi, la commune a investi quelque 1.500 € (hors coûts de fourniture des sacs) dans l'installation de distributeurs de sacs de ramassage et de corbeilles spécifiques aux déjections canines.

En parallèle, Le Maire a pris un arrêté interdisant toutes déjections canines sur le domaine communal et obligeant les possesseurs de chiens à ramasser ces déjections. On pourra utiliser les sacs mis à disposition par la Municipalité dans les distributeurs, des équipements seront installés début mai rue des Ecoles (vieux cimetière) et à l'entrée de la rue des Combes. Dans les secteurs dépourvus de ces équipements, un simple sac plastique peut suffire : on place le sac sur la déjection, avant de retourner le sac et de mettre le tout dans une poubelle, adaptée de préférence. Parce qu'il est important de se responsabiliser, ensemble préservons nos espaces vie !



En attendant que les chiens ramassent eux-mêmes leurs déjections, c'est à leurs propriétaires d'agir !

REPÈRES

Zoom sur le budget primitif 2-3

3-4 Le Président de la CAPM en visite

Découverte de la station d'épuration

La vie du village 6-7

La vie économique locale

L'agenda 8

Les principaux investissements

Dans le budget primitif 2010, une somme importante est consacrée aux investissements. Si ce programme est prévu pour être réalisé cette année, certains postes pourront être reportés sur 2011.



VOIRIE (40.000 €)

- Rue de Courcelles : aménagements divers de sécurité afin de réduire la vitesse des usagers.

- Rue Keller et rue des Ecoles : pose de coussins berlinois (le même type d'équipement est envisagé sur la rue des Sablières).

- Fontaine : travaux de restauration et de mise en valeur avec aménagement d'un parking et mise en place d'un éclairage.

BÂTIMENTS (65.000 €)

- Salle polyvalente : réfection complète du bâtiment, y compris l'isolation.

- Local employés des Services Techniques municipaux : réfection et mise aux normes.



Le compte administratif adopté

Lors de cette séance consacrée au budget, le Conseil Municipal a également adopté, à l'unanimité des membres présents, les chiffres du compte administratif 2009 dont la balance générale s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement : 606.810,70 €
 Recettes de fonctionnement : 598.253,16 €
 Déficit de fonctionnement : 8.557,54 €

Dépenses d'investissement : 151.937,91 €
 Recettes d'investissement : 602.954,61 €
 Excédent d'investissement : 451.016,70 €

Excédent global de clôture : 442.459,16 €

Actualité

Zoom sur le budget primitif

Peu avant la mi-mars, le Conseil Municipal a voté le budget primitif de l'année 2010. Voici les principaux éléments qu'il convient de retenir de ce budget.

Si il ne s'agit pas véritablement d'un budget de crise, les élus d'Arbouans ont dû composer cette année avec une baisse sensible du niveau des recettes pour établir le budget de l'année en cours. Dotation d'Etat, fonds de compensation de la taxe des ordures ménagères, fonds de compensation du Département et taxes locales, ces secteurs vont générer des recettes inférieures à l'exercice précédent... et une telle diminution n'avait pas été constatée depuis longtemps.

La pression fiscale restant stable, les élus ne souhaitant pas augmenter les taux d'imposition locale, on se retrouve donc avec des recettes globales en baisse... mais des dépenses croissantes, notamment sur des postes tels que le chauffage, surtout au sortir d'un hiver long et rigoureux.

A ce sujet, une réflexion va être engagée pour tenter de faire des économies sur ce chapitre, notamment en modifiant les types de chauffage et en renforçant l'isolation de certains bâtiments communaux.

Pour le reste, les dépenses inscrites en section de fonctionnement ont été compressées au maximum, ce qui a permis de dégager un peu d'excédent pour la section d'investissement.

Un effort sur le social et l'éducatif

Cela dit, les élus sont parvenus, tout en équilibrant le budget primitif, à réserver une part importante à l'investissement, notamment pour les bâtiments publics et la voirie (lire ci-contre). Toutefois, il convient de souligner que le montant important des travaux d'investissement figurant dans le budget primitif s'explique par le fait qu'une somme de 500.000 € a été inscrite tant en recettes qu'en dépenses, cette somme correspondant au coût de construction de la nouvelle Mairie, entièrement pris en charge par la société APRR.

En section de fonctionnement, notons également qu'un effort exceptionnel a été consenti au profit du Centre Communal d'Action Sociale : compte tenu de la situation difficile connue par de nombreuses familles du village, le Conseil municipal a décidé de quasiment doubler la subvention annuelle au CCAS en octroyant 10 € par habitant, soit une somme globale de 16.060 €.

Par ailleurs, la Municipalité va continuer à soutenir de façon importante le volet éducatif et notamment l'accueil périscolaire afin d'accompagner son développement en mettant des moyens supplémentaires en personnel.



LA BALANCE GÉNÉRALE

Le budget primitif 2010 présente la balance générale suivante :

- EN FONCTIONNEMENT,

► les recettes et les dépenses de fonctionnement sont équilibrées à la somme de 711.565,99 €.

- EN INVESTISSEMENT,

► les recettes et les dépenses de fonctionnement sont équilibrées à la somme de 1.291.843,04 €.

Stabilité pour les taux d'imposition



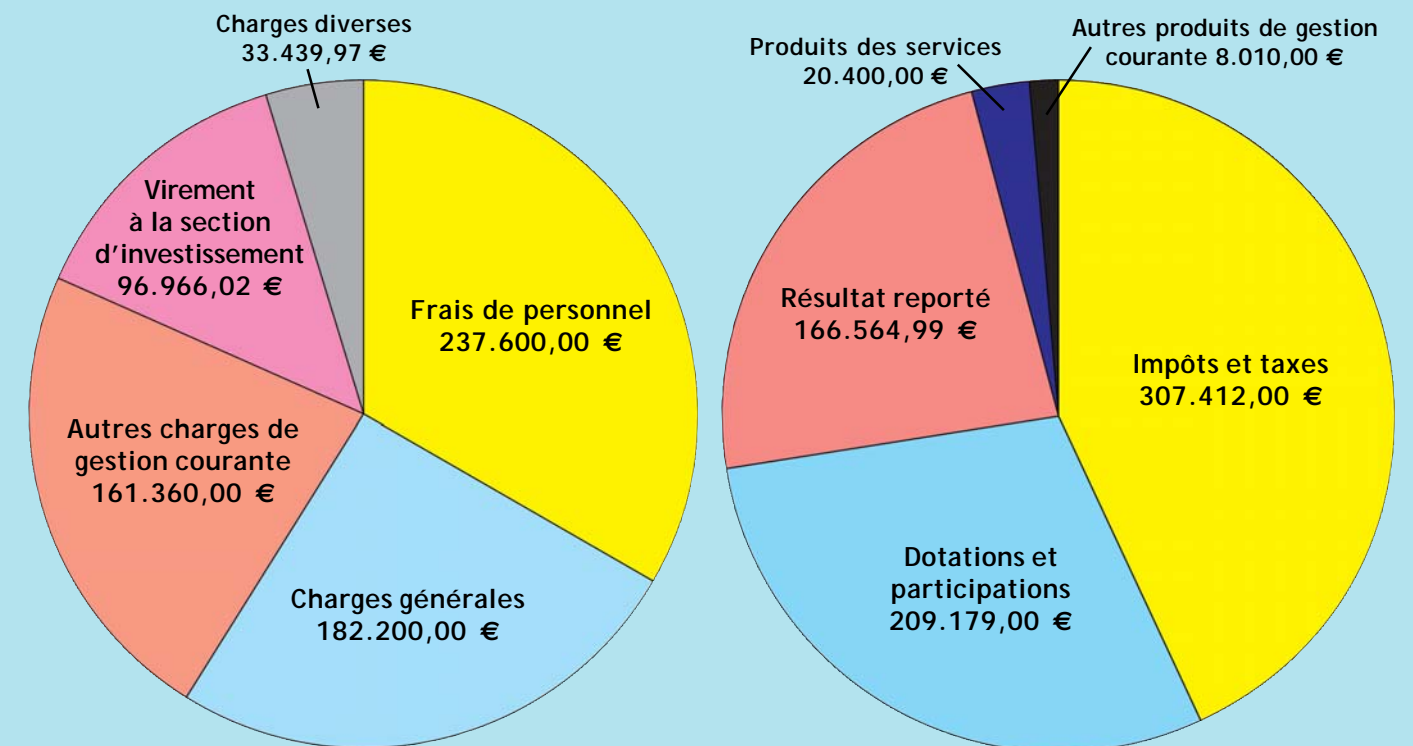
Concernant les taux d'imposition locale, le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux en vigueur, soit :

- Taxe d'habitation : 10,50% (produit attendu : 140.910 €).

- Foncier bâti : 13,12% (produit attendu : 143.795 €).

- Foncier non bâti : 14,21% (produit attendu : 227 €).

Le budget de fonctionnement



DÉPENSES : 711.565,99 €

RECETTES : 711.565,99 €

En dépenses de fonctionnement, on trouve les charges générales (fournitures diverses, dépenses d'énergie et de combustibles, assurances, entretien des bâtiments, voies et réseaux,...). Les frais de personnel comprennent les charges sociales, les autres charges de gestion courante englobent notamment les indemnités des élus et la subvention allouée au Centre Communal d'Action Sociale. Enfin, le virement à la section d'investissement correspond à l'excédent de fonctionnement.

Dans les recettes de fonctionnement, l'essentiel des ressources communales provient des impôts et taxes, ainsi que des différentes dotations et participations.

Le Président de la CAPM en visite

Pierre Moscovici, le Président de la CAPM, était de passage à Arbouans le 22 janvier dernier.

En sa compagnie, les élus locaux ont fait le point des projets communaux.

Comme il l'avait promis lors de son élection dans le fauteuil suprême de la Communauté d'Agglomération, Pierre Moscovici poursuit son tour des communes : au mois de janvier, il a été accueilli à Arbouans par le Maire Nathalie Johnson et une délégation d'élus. L'objectif avoué des élus locaux était de lui présenter quelques projets municipaux mais aussi, pourquoi pas, d'évoquer une éventuelle contribution financière de la CAPM.

Avant de partir «sur le terrain», une réunion informelle s'est d'abord déroulée dans la salle

du Conseil. Nathalie Johnson a remis au Président un dossier regroupant les différents projets à l'étude et quelques problématiques récurrentes occupant l'esprit des élus :

- le déplacement du Point R suite à la construction de la nouvelle mairie,
- l'aménagement hygiénique et esthétique de l'aire des gens du voyage,
- le projet d'extension du Charm'Hôtel,
- l'entretien du barrage de Belchamp dans le cadre de la lutte contre les inondations,
- la mise en place du réseau d'assainissement rue des Sablières,



Pierre Moscovici était accompagné de Martial Bourquin, Sénateur-Maire d'Audincourt.

- la transformation de la voie ferrée en liaison douce (piste cyclable) reliant Montbéliard et Audincourt,
- l'aménagement de la RD 34 route de Montbéliard,
- la mise en place d'une desserte de bus à la zone des Puges,
- le devenir des terrains de la SED.

Si la plupart de ces dossiers feront l'objet d'une étude attentive de la part des services de la CAPM, Pierre Moscovici en a commenté quelques-uns, notamment le devenir des ter-

rains de la SED. Le Maire Nathalie Johnson a rappelé que la Municipalité actuelle s'était battue contre un projet d'habitat jugé trop dense, préférant la construction d'un «éco-quartier». Une idée intéressante d'après M. Moscovici, d'autant que ce type de projet correspond à la philosophie de la CAPM, axée sur le développement durable. C'est pourquoi il espère bien mobiliser les fonds de concours pour permettre la réalisation de cet éco-quartier qui pourrait en-

glober une zone industrielle moderne. Concernant l'aire d'accueil des gens du voyage, le Président de la CAPM a signalé que la collectivité a prévu dans son budget les aménagements sanitaires nécessaires ainsi que la réfection du grillage, de même que l'entretien du barrage de Belchamp, dans la lutte contre les inondations.



La rencontre a débuté par une réunion d'échanges en Mairie.

La future Mairie présentée aux habitants

Ce sera l'événement majeur des deux prochaines années à Arbouans, la construction de la nouvelle mairie. A présent que les études sont achevées, on va entrer dans le vif du sujet, c'est pourquoi les élus ont récemment convié les habitants du village à une présentation du projet.

Finalement, c'est donc sur le terrain de boules, à proximité du stade de football, que le nouvel édifice prendra place. Nathalie Johnson a expliqué que le site retenu était le seul secteur capable d'accueillir une telle construction, la commune ne disposant quasiment pas de foncier. Elle a également rappelé toutes les démarches effectuées avec la société APRR, la raison de cette construction étant l'élargissement de l'autoroute A36 qui engendrera la démolition de la Mairie actuelle.

A partir de la fin de cette année, le secrétariat sera installé dans la salle culturelle derrière l'école primaire, pour une durée comprise entre trois et six mois. Les différentes réunions, conseils et commissions, se tiendront au Patio ou à la Salle des Fêtes. Quant à l'accueil périscolaire, il sera transféré le matin dans la salle d'éveil de la maternelle et le soir dans les salles de classe.

Conçue par l'architecte François Solmon, la nouvelle Mairie aura une surface équivalente au bâtiment actuel mais sera plus fonctionnelle : au rez-de-chaussée, on trouvera le secrétariat et l'accueil du public, ainsi que la salle du Conseil municipal. L'étage abritera le bureau du Maire et des adjoints, la salle des commissions et les archives.



Les travaux de construction de la nouvelle Mairie devraient débuter prochainement. Les élus souhaiteraient que le nouveau bâtiment soit opérationnel pour la fin de l'année 2010.



Découverte de la station d'épuration



Quand on ouvre le robinet pour prendre de l'eau, geste simple par excellence, on ne s'imagine pas tout le travail qui est fait en amont pour rendre cette eau de qualité. Les élus d'Arbouans en ont véritablement pris conscience lors d'une visite qu'ils ont effectuée à la station d'épuration du Redon.

Accueillis par Philippe Dobias, directeur de Véolia Eau pour le Pays de Montbéliard, ils ont d'abord eu droit à la projection d'un film sur le traitement de l'eau dans notre région.

Puis Nathalie Johnson et les élus ont effectué une visite guidée des installations d'Arbouans, station de dépollution des eaux usées.

Les eaux traitées proviennent d'Audincourt, Valentigney, Montbéliard et Arbouans. Le site peut traiter la pollution émise par quelque 72.000 habitants et, dans cette station, une simple goutte d'eau passe entre treize et trente heures pour y être traitée. L'eau, plus ou moins souillée, passe en effet par plusieurs étapes de dépollution : dans un premier temps, des grilles retiennent les plus gros déchets, puis les huiles et les graisses sont récupérées en surface. Les

matériaux plus lourds, tels que le sable et les graviers, sont également retirés. L'eau ainsi délestée de ces déchets va alors s'écouler dans un vaste bassin d'aération où le travail de dépollution se poursuit. Après un dernier passage dans un décanteur, elle est suffisamment propre pour être rejetée et poursuivre son cycle, l'azote et le phosphore, les deux grands polluants de l'eau usée, ayant été éliminés.

Quant aux boues récupérées, elles sont utilisées comme engrais par les agriculteurs.

Tout au long de cette visite, M. Dobias a donné de nombreuses explications sur le fonctionnement de cette station qui, avec les sites de Bavans et Sainte-Suzanne, est la principale structure du Pays de Montbéliard pour le traitement de l'eau.

Il a également donné quelques chiffres significatifs sur le thème de l'eau et de sa distribution, une compétence assurée depuis 1993 par l'intercommunalité, d'abord par le DUPM, aujourd'hui par la CAPM. Les installations dédiées au traitement et à la distribution de l'eau



représentent un patrimoine de quelque 600 millions d'euros, avec, outre les stations, 1.000 kilomètres de réseau principal (eaux usées, eaux pluviales et réseaux mixtes) pour collecter l'ensemble des habitations du Pays de Montbéliard. Cela représente quelque huit mètres de tuyaux

par habitant ! Si la structure du réseau a été achevée dans les années 80, il reste du travail concernant l'assainissement. C'est la raison pour laquelle la CAPM a construit un schéma directeur dans ce domaine.

La chasse à la bonne affaire



Le Comité des Fêtes et le club des Randonneurs ont organisé récemment la dixième édition de leur vide-grenier. Comme de coutume lors de ce type de rendez-vous, il fallait arriver dès potron-minet pour dénicher les pièces rares ou les meilleures affaires. C'est pourquoi une affluence importante a été enregistrée en matinée. Rares en tout cas ont été les visiteurs n'ayant pas trouvé leur bonheur. Il faut dire qu'on trouvait quasiment de tout dans ce gigantesque bric-à-brac... à des tarifs défiant toute concurrence !

Au Club des Ours

Créé en septembre 2008, le Club des Ours a récemment perdu son Président, en l'occurrence M. Marc Piguet. Depuis quelque temps, l'association est présidée par Mme Lucette Poirieux, élue pour succéder à M. Piguet. Rappelons que le Club des Ours se réunit chaque jeudi après-midi à la Salle des Fêtes... et toutes les personnes souhaitant rejoindre le groupe seront les bienvenues !



Aider les lépreux

La lèpre est une terrible maladie, un véritable fléau dans certains pays d'Afrique et d'Asie. Pour aider à la combattre, les élèves de grande section de maternelle et de CP de la classe de Marine Vejux ont procédé à un lâcher de ballons. Ces ballons possédaient une petite carte illustrée sur laquelle il était fait appel à la générosité pour lutter contre cette maladie. Une belle initiative pour des enfants qui, s'ils ignorent ce mal fort heureusement inconnu en France, ont été très sensibles au ravage de la lèpre hors de nos frontières.



La vie du village

Les lumières du village

Comme chaque année, la Municipalité a réuni les lauréats du Concours des Maisons et Balcons illuminés. En préambule, le Maire Nathalie Johnson a remercié les habitants ayant participé à ce concours qui, au moment des fêtes, donne de belles couleurs au village. Elle a cependant fait remarquer une diminution du volume des illuminations, une quarantaine de maisons ayant été notées par les membres du jury, un nombre inférieur à l'année dernière. Toutefois, la qualité a été au rendez-vous et ces belles lumières ont donné un air de fête au village en fin d'année. Thierry Gable, 1^{er} adjoint, a expliqué que le jury, composé de six membres, avait sillonné les rues du village les 18 et 19 décembre derniers, afin de procéder à la notation et à l'établissement du palmarès. Une tâche pour le moins ardue ! Le palmarès final a été établi suivant plusieurs critères, la qualité, la quantité et l'harmonie des illuminations. A l'arrivée, le travail de M. et Mme René Jacquet a été plébiscité par le jury pour la catégorie des maisons, Mme Dominique Bourque remportant le concours des balcons. Rendez-vous, désormais, dans quelques semaines, pour le Concours des Maisons et Balcons Fleuris. D'autres couleurs... avec le parfum en plus !



Les lauréats : MAISONS ILLUMINÉES

1) M. et Mme René Jacquet (22 rue des Sablières), 2) M. et Mme Jean-Pierre Musa (2 rue du Stade), 3) M. Jean-Jacques Picard (3 rue de Courcelles), 4) M. et Mme Rémy Morfin (47 rue de Courcelles), 5) M. et Mme Gérard Woirou (13 rue de Courcelles), 6) M. Noël Dissart (32 rue des Sablières), 7) Mme Marie-Claude Bussière (12 rue du Château d'Eau), 8) M. et Mme Pierre Accard (rue des Ecoles), 9) M. et Mme Robert Chenus (33 rue des Ecoles), 10) M. et Mme Samuel Gérôme (39 rue des Ecoles).

BALCONS ILLUMINÉS

1) Mme Dominique Bourque (14 rue des Vergers), 2) M. et Mme Jean-Luc Stawicki (12 rue des Vergers).

Doigts de fées

Le traditionnel Salon de la Broderie, organisé par le Comité des Fêtes, a connu son succès coutumier. Une vingtaine d'exposants ont présenté de magnifiques créations dans des spécialités très diverses, du patchwork au boutis, en passant par la coutellerie de Nogent et la dentelle sur papier. Les visiteurs ont également pu contempler un concepteur-fabricant de métier à broder, tandis que sur un autre stand, Gilberte Denizot, meilleure ouvrière de France, accompagnée de Monique Nazaret, ont exprimé l'admiration avec leur peinture à l'aiguille et leurs tableaux en textile. Un Salon, huitième du nom, très haut de gamme !



Une pluie... de confettis !



C'est sous un soleil bienvenu que s'est déroulé le traditionnel Carnaval organisé par les Oursons et le Comité des Fêtes, en collaboration avec la Municipalité. En début d'après-midi, les participants se sont rassemblés devant les écoles afin de former un cortège joyeux et bigarré, le défilé étant conduit par les musiciens, déguisés eux aussi, de la Vigilante d'Audincourt. Le thème retenu pour ce Carnaval 2010 était le goût. C'est la raison pour laquelle les enfants, avec l'aide des Francas, avaient réalisé de drôles de déguisements, fruits, légumes, bonbons... ou hot-dog ! Après un large tour dans les rues du village, le cortège s'est ensuite rendu à la Salle Polyvalente pour un goûter offert par la Municipalité. La fête ne s'est pas arrêtée là puisqu'en soirée, un bal masqué a conclu cette journée qui fera date.

Le goût à la Bibliothèque

Tous les quinze jours, les classes de maternelle et de CP se rendent à la Bibliothèque pour des séances de lecture à voix haute. Récemment, les bambins ont eu droit à une petite surprise puisque la bibliothécaire Hélène Zobrist, aidée d'Andrée, une bénévoles passionnée, leur avaient préparé une série d'animations sur le thème du goût. Les enfants ont pu découvrir des panneaux



prêtés par la Médiathèque départementale et écouter des histoires sur cette thématique. Mais le point d'orgue de ce passage à la Bibliothèque fut la découverte de certains saveurs que les enfants devaient reconnaître à l'aide de quelques « préparations » concoctées par les animatrices : sucré, salé, amer, acide... ce fut parfois surprenant !

Vite dit

La Municipalité a remis un chèque au Kiwanis Montbéliard-Sochaux lors de la soirée annuelle organisée par cette association qui œuvre en faveur de l'enfance défavorisée. Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal d'Arbouans avait voté une aide correspondant à un euro par habitant, à laquelle se sont ajoutés des dons effectués par quelques élus. Le Maire Nathalie Johnson et son 1^{er} adjoint Thierry Gable ont donc remis un chèque de 1.126 € au président Christophe Kaas. Cette somme contribuera à la reconstruction d'une école à Haïti, pays durement touché par le séisme de janvier dernier.



La troupe théâtrale «Les Zygomatics» a recueilli un joli succès le 20 mars dernier à la Salle Polyvalente où elle a présenté la pièce «Quand la Chine téléphonerait», une comédie de Patricia Levrey. Environ 180 personnes ont assisté à cette représentation n'engendrant pas la mélancolie et qui a démontré le talent de cette troupe désormais réputée dans le Pays de Montbéliard et au-delà.



Une nombreuse assistance

a pris part le 17 mars à la réunion de quartier consacrée au secteur de la rue de Courcelles. Deux sujets majeurs ont été évoqués par le Maire Nathalie Johnson et les élus présents, l'aménagement de la rue de Courcelles et la restauration de la fontaine.



► AGENDA

Portes ouvertes à l'Aérodrome

La Municipalité d'Arbouans et le Syndicat Mixte de l'Aérodrome du Pays de Montbéliard invitent tous les habitants à une matinée portes ouvertes à l'aérodrome **le samedi 15 mai 2010** à partir de 9h30 (sur réservation en Mairie). Après un petit-déjeuner, une présentation et une visite des installations est prévue, la manifestation se terminant par un apéritif.

Miss Arbouans le 26 juin

En collaboration avec l'association Défil'Mode, la Municipalité organise la deuxième édition de Miss Arbouans **le 26 juin** à partir de 20h30 à la Salle Polyvalente, avec défilé de mode puis élection de la reine de la soirée. Les jeunes filles souhaitant participer au concours (minimum 16 ans avec autorisation des parents) peuvent s'inscrire à la Boutique 20 sur 20, 73 rue du Général de Gaulle à Bart (03.81.90.38.25). Entrée 6 € pour les adultes, 3 € pour les enfants de moins de 12 ans, buvette assurée par les Oursons. A signaler que la moitié du bénéfice réalisé à l'occasion de cette soirée sera utilisée par la commune en complément pour l'achat d'un défibrillateur.

et aussi...

19 mai : Réunion de quartier des Vignottes (19h, Salle des Fêtes)

23 juin : Réunion de quartier des Champs de Pierre (19h, Salle des Fêtes)

24 juin : Déchetterie mobile (parking de la Mairie)

25 juin : Inauguration verger avec Naturaville (17h, au bout du stade)

12 juillet : Passage de la balayeuse

24 juillet : Fête de la Musique avec les écoles

Passage du jury des maisons fleuries

En vue de l'établissement du palmarès, le jury du Concours des Maisons et Balcons Fleuris visitera la commune **les 8 et 9 juillet** à partir de 18h. A vos arrosoirs !

Déplacement du Point R

A partir du début des travaux de construction de la nouvelle Mairie (mi-mai), le Point R sera provisoirement déplacé sur le parking de la Mairie actuelle (jusqu'à la mise en service du nouveau Point R vers le stade).

Lutte contre le bruit

Nous vous rappelons les termes d'un arrêté préfectoral en date du 19 avril 1990 ayant pour objet la **lutte contre le bruit** : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou autres outils assimilables à ces derniers, ne peuvent être effectués que : **les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, **les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h30, **les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h. Les entreprises doivent interrompre leurs travaux de 20h à 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf urgence.

La Mairie vous accueille

- lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h,
- lundi au vendredi de 15h à 18h,
- samedi de 10h à 12h (semaines paires)
Permanences de Mme le Maire : sur rendez-vous

Permanences Action sociale : le premier jeudi de chaque mois de 10h à 12h

► Economie

Présentation de trois nouveaux artisans du village.

Debard SA

Cela fait maintenant quarante-cinq ans que l'entreprise Debard existe à Arbouans, créée à l'époque par Paul Debard. Depuis octobre 2008, c'est Alexander Johnson qui est le directeur général de cette société employant actuellement 32 salariés.

Les spécialités de l'entreprise sont diverses : charpente bois et charpente métallique, couverture, étanchéité, bardage, mais également panneaux solaires depuis quelque temps.

Si Debard SA travaille beaucoup avec les industries et les collectivités, elle souhaite rester proche des particuliers, dans une conjoncture économique difficile.

Debard SA, 8 rue des Sablières à Arbouans, téléphone : 03.81.98.24.09.



Debard Services



S'il est officiellement en retraite, Jean-Paul Debard n'a pas voulu rester inactif et il a profité du nouveau statut d'auto-entrepreneur pour créer une petite af-

faire de prestations de services. Il propose son aide à tous les particuliers, entreprises, personnes âgées et handicapées pour des travaux en tous genres sur toitures, étanchéité, pose et nettoyage de cheneaux, démoussage des toits, entretien des propriétés et espaces verts, ... Ses devis sont gratuits.

Debard Services, 23 rue des Courts Champs à Arbouans, téléphone : 06.99.53.15.72.

David Debard

Spécialisé dans la couverture, la zinguerie, l'étanchéité PVC et bitume et le désenfumage, David Debard a créé son entreprise l'année dernière. Particulièrement fier de son statut d'artisan, avec toutes les valeurs que cela suppose, il veut mettre aujourd'hui son savoir-faire (et une expérience de vingt-cinq ans au sein de l'entreprise familiale) au service de ses clients, collectivités, industries et particuliers. M. Debard travaille seul et il est disponible sept jours sur sept, notamment pour les dépannages.

David Debard, 10 rue de Courcelles à Arbouans, téléphone : 06.73.09.48.12.



Lettre d'information du village d'Arbouans

Directrice de la Publication : Nathalie JOHNSON
Conception et réalisation : ALINÉA - DAMPIERRE-LES-BOIS - Tél. 06.80.85.78.66

Imprimé sur du papier recyclable